

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2022

### **Rapport n°6 : Modification du RIFSEEP (Régime Indemnitaires Fonctions, Sujétions, Expertise, Engagement Professionnel)**

Mme la Présidente propose à l'assemblée d'approuver cette modification du régime indemnitaire de la collectivité qui consiste tout simplement à ce que l'ensemble des agents en soit bénéficiaire.

C'est tout simplement la conséquence de la modification du tableau des emplois adoptée le 29/06/2022 qui comprend l'intégration de deux agents aux postes de « Directeur/rice Général(e) des Services » et « Adjoint technique ».